



## PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023 – 20H30

L'an deux mille vingt-trois, le sept du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 01/09/2023

**Quorum** : 8

**Présents** : M. Benoit VERNAISON ; M. Cédric FONT ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Claudie BARCET ; ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET ; Mme. Elodie MARION ; M. Maurice PETRE.

**Secrétaire de séance** : Mme Noémie VILLARD

**Absents excusés** ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; M. Anthony CUNHA ; Mariane MASSON ; M. Yves MAHY

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 6 juillet 2023
- Prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à renouveler pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31/12/2027
- Convention à passer avec la CCMDL pour les travaux d'assainissement pour le raccordement du lotissement « Les Maisons du lavoir »
- Avenant n°2 entreprise BLANC BARANGE pour les travaux des vestiaires
- Point travaux vestiaires
- Projet Eglise
- Demande de subventions
- Questions diverses

**APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2023** : M. le Maire après avoir résumé les points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire demande aux conseillers d'approuver le précédent procès-verbal de séance, ce qu'ils acceptent à l'unanimité

**PRESTATION DE SERVICE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME A RENOUVELER POUR LA PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2027**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune fait appelle au service Urbanisme de la communauté de communes pour instruire les autorisations d'urbanisme reçues en mairie.

Afin de pouvoir continuer à faire appel à eux, il faut renouveler la convention passée avec la CCMDL pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2027.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**CONVENTION A PASSER AVEC LA CCMDL POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT POUR LE RACCORDEMENT DU LOTISSEMENT « LES MAISONS DU LAVOIR » ET DES VESTIAIRES**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la compétence assainissement est à la charge de la communauté de communes. Cependant, dans le cadre de nouvelles installations ou d'extension du réseau, ceux-ci restent à la charge de la commune. Par conséquent, la commune remboursera le coût des travaux.

Par conséquent, il convient de signer une convention avec la CCMDL pour préciser les modalités du versement d'un fond de concours. Le Maire précise que les travaux sont estimés à 92 000€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer cette convention.

#### AVENANT POUR LES TRAVAUX DES VESTIAIRES

Monsieur le Maire présente plusieurs avenants pour les travaux des vestiaires :

- Entreprise Blanc Barange : - 1 600€ accepté à l'unanimité
- Entreprise SMC pour des bancs avec des portes sacs : 7 666,96€ HT. Les conseillers se posent la question de l'utilité étant donné le prix. Ils refusent à l'unanimité
- Entreprise SELIFIDA pour de la pose de faïence sur les murs des vestiaires : 16 794,80€ HT. Ils refusent à l'unanimité
- Entreprise SELIFIDA pour de la pose de faïence jusqu'à 1m80 : 10 642,21€. Le conseil accepte cette proposition.

#### AVANCEMENT DES TRAVAUX DES VESTIAIRES

La fin du chantier est prévue pour fin octobre.

La commune attend toujours l'accord de l'assurance pour démolir les anciens vestiaires puisque pour le moment, aucun accord n'a été trouvé entre la commune et l'expert d'assurance pour l'indemnisation.

#### TRAVAUX EGLISE

L'appel d'offre va bientôt pouvoir être lancé.

#### DEMANDE DE SUBVENTION

La Fabrik demande une subvention de 500€ pour leur spectacle qui aura lieu sur la commune de Duerne le 27 octobre. Le conseil accepte à l'unanimité.

#### QUESTIONS DIVERSES

- L'ARS va lancer une campagne d'analyse des œufs sur la commune de Duerne pour rechercher des traces de PFAC.
- Réouverture de la MJ : Il va falloir refaire un nouveau bureau avec des jeunes motivés.
- La station d'épuration a reçu un rapport d'analyse non conforme. Une réunion est prévue prochainement pour voir pourquoi et pour y remédier.
- Drive de producteur : l'agent en charge du drive de producteur sur Duerne a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus s'en occuper sachant qu'il s'agissait d'une mission temporaire. Il va falloir voir si les producteurs peuvent prendre le relais.
- Commission souvenir : Monsieur le Maire souhaite mettre en place une commission souvenir qui sera en charge de la cérémonie de commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du crash de l'avion des américains. Il en reparlera au prochain conseil.
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 12 octobre 2023**

Fin de séance à 22h15.

Le Maire,  
**Benoit VERNAISON**

Affiché en Mairie le 14/10/2023